

**Procès-verbal de la réunion du conseil municipal  
en date du mardi 06 septembre 2016**

L'an deux mil seize, le mardi six septembre à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Régis LUCAS, Maire.

Convocation : 31 août 2016

Date d'affichage : 09 septembre 2016

Présents : R. LUCAS – J.F. PIQUET – M. DESPRES - F. NORAS – K. ROMET – F. BELLAT – C. BOUL – O. BARREAULT - M. LAMACHÈRE - G. EMERY

Absent : M. CORBIN

Secrétaire de séance : O. BARREAULT

-----

**D-22 : DUREE D'AMORTISSEMENT**

Après vérification des services de la Trésorerie, aucune délibération n'a été prise sur la durée d'amortissement des réseaux. Il y a donc lieu de régulariser la situation.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident que les réseaux électriques et téléphoniques seront amortis sur 15 ans.

**D-23 : REMPLACEMENT CONVECTEURS ELECTRIQUES**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de retenir le devis de l'entreprise EGE 72.

**D-24 : ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident d'acquérir un défibrillateur.

**DOCUMENT UNIQUE : PLAN D' ACTIONS**

Monsieur le Maire rend compte du document unique établi par le Centre de Gestion, il reste à définir un plan d'action

Il est proposé de fixer 2 dates (plutôt des jeudis soirs) pour assister la secrétaire dans l'élaboration du plan d'action.

**D-25 : RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2017**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal nomment Mme Sandrine LIGOT coordonnateur communal de l'enquête de recensement pour l'année 2017.

**D-26 : COMMUNAUTE DE COMMUNES LBN NOMINATION DELEGUES CLECT**

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal nomment :

J.F. PIQUET , délégué titulaire

F. NORAS, délégué suppléant

## **FORMATION PSC 1 (PREVENTION & SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1)**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une formation PSC 1 peut être mise en place avec le SIVOS pour former les membres du personnel aux gestes de 1ers secours.

Cette formation a un coût de 600 € pour un groupe de 10 personnes et pourrait avoir lieu aux congés de Toussaint.

## **BRIC A BRAC : SECURITE**

Suite aux attentats, il y a lieu de prendre des mesures de sécurité dans l'organisation du bric à brac. Pour cela, M. le Maire et le Président de l'AFL rencontreront les gendarmes vendredi prochain.

## **QUESTIONS DIVERSES**

GDON : la commune doit investir dans un congélateur pour stocker les ragondins piégés, le congélateur sera placé dans le local technique. J.F. PIQUET s'occupe d'aller en acheter un.

Aménagement des abords de la RD pour se rendre à l'entreprise NORAS : il est prévu d'organiser une réunion de la commission travaux afin de définir les priorités en matière de travaux de rues.

Suite à l'accident au niveau du lavoir, il est urgent de remplacer la lisse endommagée. Il est demandé de faire le nécessaire avant le bric à brac.

Il est constaté un manque de civisme de plus en plus important concernant le dépôt sauvage de poubelles.

## **G. EMERY**